



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 4209

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Éric Coquerel.

M. Éric Coquerel. Depuis plusieurs jours, on nous explique que vous étudiez le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Est-il vrai que le candidat Macron a écrit en 2017 : « L'enjeu n'est pas de repousser l'âge ou d'augmenter la durée de cotisation » ? Oui ! Est-il vrai que le Président Macron a répété, en avril 2019 : « Est-ce qu'il faut reculer l'âge légal [...] ? [...] je me suis engagé à ne pas le faire » ? Oui ! Alors, si ces annonces se confirment, est-il vrai que la parole d'Emmanuel Macron ne vaut rien ? Oui !

À partir de 60 ans, chers collègues, on est plus fragile. Le covid nous l'a prouvé : les gens âgés de 60 à 64 ans ont deux fois plus de risques d'être hospitalisés. On a aussi appris que reculer l'âge de départ à la retraite revient à faire reculer l'espérance de vie en bonne santé. (M. Ugo Bernalicis applaudit.) En partant à partir de 60 ans, on peut encore profiter un peu de la vie en bonne santé.

Ce ne sont pas que des chiffres. Vous ruineriez des moments de vie : je vous parle de s'adonner à des passions, à des loisirs, à sa famille, à ses petits-enfants, au monde associatif, après une vie de labeur. Pourquoi priver les Français de ces moments de bonheur mérités ?

Le Conseil d'orientation des retraites explique pourtant qu'à long terme, nous n'avons pas de problème de financement du système de retraites ! Le déficit vient des pertes d'emploi et des exonérations de cotisations.

M. Ugo Bernalicis. C'est vrai !

M. Éric Coquerel. C'est le résultat du transfert de la dette covid sur la dette sociale. Le problème n'est donc pas lié aux dépenses ; il ne faut pas retarder l'âge du départ à la retraite. Le problème, ce sont les recettes !

Les richesses explosent en France. La productivité n'a jamais cessé d'augmenter. Pourquoi ne pas répartir autrement les richesses gagnées par la productivité, plutôt que d'enfermer les gens toujours plus longtemps dans leur travail ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes FI et GDR.*) Alors que le chômage explose, nous devrions plutôt ambitionner le plein emploi en commençant par partager le temps de travail, par ramener l'âge légal de la retraite à 60 ans, comme notre programme « L'Avenir en commun » le propose. (Mêmes mouvements.)

M. Ugo Bernalicis. Bravo !

M. Éric Coquerel. Pourquoi faire cette réforme à quelques mois de l'élection présidentielle ? Pour répondre aux

ordres de la Commission européenne ? Nous ne lui devons rien ! Je vous le demande : faites cesser ces bruits insupportables, ne faites pas payer la crise au monde du travail, ne mettez pas le pays sur une poudrière !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Votre opposition de principe à toute réforme des retraites ne me surprend pas vraiment ;...

Mme Marie-George Buffet. Ce n'est pas la question !

Mme Élisabeth Borne, ministrepourtant pérenniser et rendre plus juste notre système de retraites par répartition constitue un enjeu majeur pour notre pays. En période de sortie de crise, les questions qui se posaient concernant notre système de retraites restent d'actualité. Comment peut-on défendre un système éclaté en quarante-deux régimes, ce qui est source d'iniquités et correspond de moins en moins au parcours professionnel des Français ?

M. Éric Coquerel. Répondez à la question !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Ils sont de plus en plus nombreux à changer de métier au cours de leur vie professionnelle ; comment peut-on défendre un système qui pénalise autant les carrières hachées et les temps partiels, souvent subis – je pense particulièrement au parcours professionnel des femmes ? Comment peut-on ignorer les déséquilibres structurels de notre système de retraite ? La question du financement n'a pas l'air de vous intéresser (*Vives protestations sur les bancs des groupes FI et GDR*), c'est pourtant fondamental pour assurer la pérennité du régime par répartition. À ce sujet, je vous invite à relire le rapport du Conseil d'orientation des retraites, qui annonce un déficit supplémentaire de 100 milliards d'euros sur les dix prochaines années.

M. Stéphane Peu. Vous n'écoutez vraiment rien !

M. Pierre Cordier. Allez chercher le secrétaire d'État chargé des retraites !

Mme Élisabeth Borne, ministre . Une réforme des retraites est donc nécessaire pour faire évoluer notre système vers plus d'universalité, d'équité et de soutenabilité. Aussi devons-nous travailler un peu plus longtemps dans les années qui viennent. C'est en échangeant avec les Français, les organisations syndicales et patronales et les forces politiques que nous trouverons les bonnes réponses.

M. Ugo Bernalicis. 64 ans ou pas ? Vous n'avez pas répondu !

Données clés

Auteur : [M. Éric Coquerel](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (1^{re} circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4209

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [7 juillet 2021](#)